Liberd · Égalité · Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE MINISTÈRE DES AFFAIRES SOCIALES ET DE LA SANTÉ

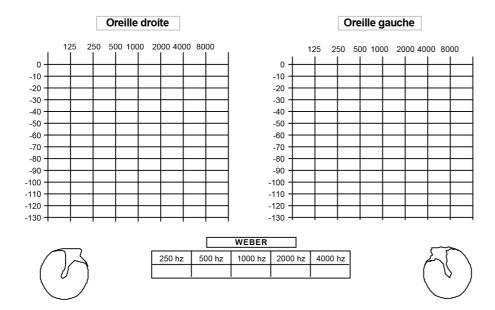


Volet 1

Compte rendu type pour un bilan auditif à joindre au certificat médical destiné à la Maison départementale des personnes handicapées

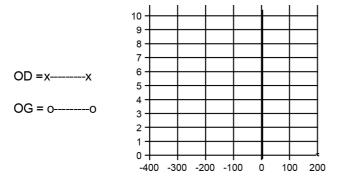
Nom: Prénom:
Date de naissance:// Date du bilan://
1 - Description de la déficience auditive La déficience auditive est-elle congénitale? Sinon, à quel âge est elle apparue? - Âge au diagnostic: - Âge au premier appareillage: La déficience auditive est-elle syndromique? La déficience auditive est-elle syndromique? Oui Non Si oui, quelles sont les déficiences associées? - Degré de surdité (sans correction) selon les critères de classification du BIAP: (audiogramme tonal et vocal à compléter au verso) OD: Normal Léger Moyen Sévère Profond OG: Normal Léger Moyen Sévère Profond Contexte évolutif: amélioration stabilité aggravation non définie Si amélioration possible: Dans quel délai? - Signes associés: acouphènes, préciser fréquence et intensité: vertiges, préciser fréquence et intensité: hyperacousie, préciser fréquence et intensité: hyperacousie, préciser fréquence et intensité: OG: Oui Non Si Implant cochléaire, préciser le(s) côté(s): OD OG Date(s) d'implantation: / / /
2 - Modes de communication utilisés (au quotidien); plusieurs réponses possibles Oral LPC LSF LSF Tactile Français Signé Écrit Écriture furtive ou fictive Pictogrammes Autre, préciser: Aucune communication codée Nécessité d'un recours à une aide humaine (interprète, interface ou codeur LPC) Oui Non Préciser le type d'aide: Communication orale possible au téléphone sans appareillage: Oui Non avec appareillage (conventionnel ou implant): Oui Non 3 - Retentissement fonctionnel des troubles auditifs sur la vie personnelle, sociale et professionnelle
À le Cachet Signature:

Audiométrie



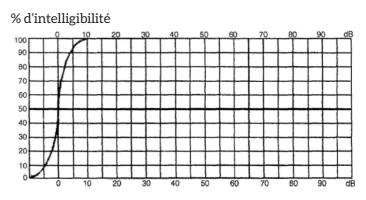


Tympanogramme



Test de Fournier

(listes de mots dissyllabiques) (sans appareillage ET avec appareillage conventionnel ou implant s'il existe)



Conséquences globales sur le plan du langage

Élocution normale; niveau de langage normal.

Niveau de langage normal et difficultés d'élocution relevant des aspects suivants:

- perturbation du débit et du rythme, difficultés mélodiques et d'intonation;

- troubles d'articulation liés à la surdité;

- troubles de la voix, anomalies de la hauteur, du timbre, de l'intensité, voix nasonnée.

Difficultés d'élocution comme le groupe précédent; retard de parole et/ou de langage avec notamment:

- chute de la fin des mots et difficultés de prononciation des groupes consonantiques, mots déformés;

- emploi peu fréquent des mots grammaticaux (articles, adverbes, conjonctions...), temps des verbes incorrects.

Difficultés majeures d'élocution, troubles importants du langage ou absence d'expression acoustique de la parole; au mieux parole intelligible seulement pour la famille ou les professionnels de la rééducation.